



Madame Monsieur,

Le paiement en ligne est officiel à ce jour depuis le 1er Janvier 2020.

Vous pouvez dès à présent :

- Régler vos factures ligne

Mes Factures & Paiements - MAIRIE DE PRESEAU

Total facturé [redacted] factures)
Total payé [redacted] (5 paiements)
Solde dû [redacted]

Payer en ligne ?

Date	Détail	Montant facture	Montant paiement	Etat
03/02/2020	Facture n° [redacted]	[redacted]		✗

- Depuis, le Samedi 22 Février 2020, vous pouvez commander et payer en ligne. Assurez-vous que votre compte est à jour. Vous êtes responsable des informations et documents communiqués.

Info importante : lorsque vous commandez en ligne, vous disposez d'une heure pour régler votre commande. A défaut de paiement dans l'heure, votre commande s'annulera automatiquement.

Pour toutes commandes et annulations pour la restauration, les périscolaires et les ALSH des mercredis, vous recevez automatiquement un mail.

Si vous avez une facture non réglée, voici le message qui apparaîtra :

Réservation impossible
Vous nous devez [redacted] €
Merci de procéder au règlement du solde afin de pouvoir réserver

Retour

Dans ce cas, pour plus d'informations, vous pouvez contacter le régisseur de la commune, Madame FOUGNIES Laurine / Mail : laurine.fougnies@orange.fr

- Pour les règlements par chèques et espèces, CESU, merci de bien vouloir contacter au préalable le régisseur de la commune. Madame FOUGNIES Laurine au 03.27.25.81.28 ou par mail : laurine.fournies@orange.fr

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du service Enfance/Jeunesse sur :

www.preseau.fr rubrique Enfance / Jeunesse

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Cordialement

Laurine FOUGNIES – Régisseur de la mairie de Préseau

Yveline FONTAINE – Directrice Adjointe Enfance Jeunesse

LES DATES D'INSCRIPTIONS 2025 :

Accueil Périscolaire

Les inscriptions pour l'Accueil périscolaire 2025 :

- Période du **Lundi 6 janvier 2025 au Vendredi 4 Juillet 2025** : à partir du vendredi 20 décembre 2024 (9h00) jusqu'au vendredi 4 juillet 2025 (15h30).
- Période du **Lundi 1 septembre 2025 au Vendredi 19 décembre 2025** : à partir du lundi 25 août 2025 (9h00) jusqu'au vendredi 19 décembre 2025 (15h30)



Les inscriptions pour la restauration scolaire 2025 :

- Période du **Lundi 6 janvier 2025 au Vendredi 4 Juillet 2025** : à partir du vendredi 20 décembre 2024 (9h00) jusqu'au jeudi 3 juillet 2025 (10h00).
- Période du **Lundi 1 septembre 2025 au Vendredi 19 décembre 2025** : à partir du lundi 25 août 2025 (9h00) jusqu'au jeudi 18 décembre 2025 (10h00)



- 8 places disponibles en moins de 6 ans
- 12 places disponibles de 6 ans à 11 ans

Journée à la carte.

Les inscriptions s'effectuent via le portail famille :

- Du **mercredi 08 janvier 2025 au mercredi 2 juillet 2025** : inscriptions dès le lundi 19 août 2024 (9h00)
- Du **mercredi 3 septembre 2025 au mercredi 17 décembre 2025** : inscriptions à partir du lundi 25 août 2025 (9h00).



LES ACCUEILS DE LOISIRS :

L'ACCUEIL DE LOISIRS « FÉVRIER 2025 »

- Les dates de Fonctionnement : Du **lundi 10 février 2025 au vendredi 21 février 2025**
 - Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 11 janvier (9h)
 - Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant hors Préseau : A partir du Dimanche 12 janvier 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 13 Janvier 2025. (9h)
- **24 places disponibles en moins de 6 ans**
- **24 places disponibles de 6 à 10 ans**
- **12 places disponibles de 11 à 17 ans**

Compte famille à jour avant l'inscription (Documents obligatoire)

L'ACCUEIL DE LOISIRS « AVRIL 2025 »

- Les dates de Fonctionnement : Du **lundi 7 avril 2025 au vendredi 18 avril 2025**
 - Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 1 mars 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant en dehors de Préseau : A partir du Dimanche 2 mars 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 3 mars 2025. (9h)
- **24 places disponibles en moins de 6 ans**
- **24 places disponibles de 6 à 10 ans**
- **12 places disponibles de 11 à 17 ans**

Compte famille à jour avant l'inscription (Documents obligatoire)

L'ACCUEIL DE LOISIRS « JUILLET 2025 »

- Les dates de Fonctionnement : Du **lundi 7 juillet 2025 au vendredi 25 juillet 2025**
 - Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 26 avril (9h)
 - Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant en dehors de Préseau : A partir du Dimanche 27 avril 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 28 avril 2025. (9h)
- **40 places disponibles en moins de 6 ans**
- **72 places disponibles de 6 à 10 ans**
- **12 places disponibles de 11 à 17 ans**

Compte famille à jour avant l'inscription (Documents obligatoire)

L'ACCUEIL DE LOISIRS « OCTOBRE 2025 »

- Les dates de Fonctionnement : Du **lundi 20 octobre 2025 au vendredi 24 octobre 2025**
 - Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 6 septembre (9h)
 - Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant en dehors de Préseau : A partir du Dimanche 7 septembre 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 8 septembre 2025. (9h)

- 24 places disponibles en moins de 6 ans
- 24 places disponibles de 6 à 10 ans
- 12 places disponibles de 11 à 17 ans

Compte famille à jour avant l'inscription (Documents obligatoire)

L'ACCUEIL DE LOISIRS « DÉCEMBRE 2025 »

- Les dates de Fonctionnement : Du **lundi 22 décembre 2025 au vendredi 26 décembre 2025**
 - Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 8 novembre 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant en dehors de Préseau : A partir du Dimanche 9 novembre 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 10 novembre 2025. (9h)
- 16 places disponibles en moins de 6 ans
- 24 places disponibles de 6 à 10 ans
- 12 places disponibles de 11 à 17 ans

Compte famille à jour avant l'inscription (Documents obligatoire)

LES SÉJOURS :



SÉJOUR AU SKI 11/16 ANS 2025 :

- Les dates de Fonctionnement : Du **samedi 08 février au samedi 15 février 2025**
- Lieu : Les Portes du Mont Blanc (73)
 - Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 7 Décembre 2024 (9h)
 - Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant en dehors de Préseau : A partir du Dimanche 8 Décembre 2024 (9h)
 - Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 9 Décembre 2024. (9h)
- 9 places disponibles de 11 à 16 ans

SÉJOUR 11/17 ANS AOÛT 2024 :

- Les dates de Fonctionnement : A définir courant Janvier 2025 (Retrouvez l'information sur le site www.preseau.fr rubrique Enfance Jeunesse « ALSH VACANCES »)
 - Inscriptions pour les Présellois : A partir du Samedi 8 mars 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau et résidant en dehors de Préseau : A partir du Dimanche 9 mars 2025 (9h)
 - Inscriptions pour les extérieurs : A partir du Lundi 10 mars 2025. (9h)
- 14 places disponibles de 11 à 17 ans

Brevet de Natation + Carte d'identité + Sortie du Territoire Obligatoire !!!



- Les Dates de fonctionnement : Du 1er Septembre 2025 à la fin de l'année scolaire (2026)
 - Inscriptions à partir du samedi 28 Juin 2025 à 9h. Inscription annuelle. (À partir de 4 ans)
-



- Dates de fonctionnement : Abonnement du 1er Septembre 2025 au 31 Août 2026
 - Inscriptions à partir du samedi 28 Juin 2025 à 9h.
 - 1 Abonnement par famille
 - Tarifs : 0€

INSCRIPTION / ANNULATION : OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

Etablissements	Jusque quand s'inscrire ?	Quand annuler ?
Restauration scolaire (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) De 12h à 13h30.	Inscription possible la veille avant 10h. Les repas du lundi sont à commander le vendredi avant 10h. Infos disponibles sur Preseau.fr	Annulation possible la veille avant 10h. Pour les repas du lundi, annulation le vendredi avant 10h. En cas de maladie : Certificat médical remis au Régisseur dans les 48h L'enseignante est absente Adressez un mail au régisseur dans les 24h
Accueil Périscolaire (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) De 7h30/9h et de 16h30 à 18h30.	Inscription possible la veille avant 10h. Pour le périscolaire du soir, possibilité d'inscrire le jour même jusqu'à 15h30.	Annulation possible la veille avant 10h En cas de maladie : Certificat médical remis au Régisseur dans les 48h L'enseignante est absente Adressez un mail au régisseur dans les 24h
Accueil de Loisirs « Mercredi scolaire »	Inscription possible jusque-là veille du mercredi. Inscription à la carte (Ex : Le matin +la restauration où toute la journée+ le péricentre)	Annulation possible le vendredi précédent avant 10h. En cas de maladie : Certificat médical remis au Régisseur dans les 48h
Accueil de Loisirs « Vacances »	Inscription le samedi après chaque vacance scolaire. Priorité aux familles Préselloises Voir calendrier ci-dessus	Remboursement effectué Sur justificatif auprès du Régisseur (Dans les 48h) 1/ Maladie 2/ Déménagement 3/ Perte d'emploi
Ecole de Musique	Inscription annuelle	Aucun remboursement
Bibliothèque	Inscription annuelle 1 Abonnement par famille	Gratuit

Vous avez annulé un établissement dans les délais cités ci-dessus : Vous aurez sur votre portail famille un solde en votre faveur. Celui-ci sera déduit de votre prochaine Commande.

Coordonnée du Régisseur : Mme FOUNGNIÉS Laurine Mail : aurine.fougnyes@orange.fr

Coordonnée de la directrice Adjointe Enfance Jeunesse : Mme FONTAINE Yveline
enfance_jeunesse.preseau@orange.fr

Informations importantes :

ALSH Mercredis :

7h30/9h Péricentre matin

9h/12h Accueil de Loisirs
(Accueil à partir de 8h55)

12h/13h30 Repas

13h30/17h Accueil de Loisirs

17h/18h30 Péricentre soir

Inscriptions : A la carte, en fonction de vos besoins et des places disponibles

Tarifs : En fonction de vos besoins, voir la grille des tarifs

Supplément retard après 18h30

Important : Le pointage de votre enfant s'effectue dès lors ou il intègre et quitte le bâtiment

Modalités d'accueil en cas de rendez-vous médicaux

- Entre 7h30 et 9h
- A 12h au moment de la restauration
- A 13h30 avant de reprendre les activités

ALSH Vacances :

7h30/9h Péricentre matin

9h/12h Accueil de Loisirs

12h/13h30 Repas

13h30/17h Accueil de Loisirs

17h/18h Péricentre soir

Inscriptions : A la semaine selon les places disponibles

Tarifs : Forfait semaine, voir grille des tarifs

Supplément retard après 18h

Important : Le pointage de votre enfant s'effectue dès lors ou il intègre et quitte le bâtiment

Modalités d'accueil en cas de rendez-vous médicaux

- Entre 7h30 et 9h
- A 12h au moment de la restauration
- A 13h30 avant de reprendre les activités

Périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30/9h Périscolaire matin

16h30/18h30 Périscolaire soir

Inscriptions : En fonction de vos besoins

Tarifs : A la séance Matin ou Soir, voir grille des tarifs

Supplément retard après 18h30

Important : Le pointage de votre enfant s'effectue dès lors ou il intègre et quitte le bâtiment

Comment régler vos réservations en ligne ?

Le téléphone est à éviter



Vous pouvez régler vos réservations....



Mise en place du paiement en ligne à compter du 11 Février 2020

Lorsque vous avez réglé par CB, vous recevez par mail

- Une confirmation de paiement
- Un détail du paiement

Votre facture sera disponible sur votre compte famille



Inscriptions* et paiement en mairie auprès du Régisseur

Les chèques sont à libellés à l'ordre suivant

Régie recettes préseau

Merci d'effectuer l'appoint pour les espèces.

Votre facture sera disponible sur votre portail famille



Les CESU sont valables uniquement pour les modes de gardes suivants

- ALSH Vacances
- ALSH Mercredis (Matin et/ou après-midi)
- Accueil Périscolaire

Inscriptions* et paiement CESU auprès du Régisseur **au minimum 48h avant les inscriptions.**

Votre facture sera disponible sur votre portail famille

Lorsque vous effectuez une réservation avec son règlement, vous recevez instantanément par mail :

- Un ticket de paiement
- Un récapitulatif de vos réservations

Sur votre compte famille

Mes Factures & Paiements - MAIRIE DE PRESEAU Masquer

Total facturé (factures)
Total payé (5 paiements)
Solde dû

Payer en ligne ?

Date	Détail	Montant facture	Montant paiement	Etat
03/02/2020	Facture n°			✖

Sur votre boîte de messagerie

Une confirmation d'inscription, d'annulation, de paiement ou de défaut de paiement.

Confirmation paiement Boîte de réception x



Service Enfance Jeunesse Préseau <preseau@portail-familles.net>

À moi ▾

Bonjour,

Nous vous confirmons que nous avons bien reçu votre paiement pour un montant total de euros.

- Référence de votre paiement
- Détail : paiement de votre facture n°

Merci de votre confiance.

Cordialement

Ce message a été envoyé automatiquement, merci de ne pas répondre.

Si vous souhaitez nous adresser un courriel, merci de l'envoyer à l'adresse suivante : samir.mekibes@orange.fr

...

[Message tronqué] [Afficher l'intégralité du message](#)



Détails du paiement

Collectivité	PRESEAU REGIE 55
Identifiant de la collectivité	228000823190001
Comptable	PRESEAU REGIE 55
Numéro de contrat	2711855011
Identifiant de la transaction	PAYFIP0000000006684622
Date	10 févr. 2020
Heure	12:27:04
Montant	EUR
Numéro d'autorisation	854353
Référence commande	
Numéro de carte	
N° Transaction CB	024667
Type	TRANSACTION DE PAIEMENT
Type de carte	MASTERCARD

Si vous ne recevez pas le ticket de paiement et le récapitulatif de votre réservation, vous avez oublié de valider votre panier ou de régler.

PLUS DE PLACE ?

Les Accueils de loisirs (vacances et mercredis) bénéficient de places limitées. Quand l'Accueil de loisirs est complet, un tableau grisé apparaît :

	PERICENTRE MATIN (07.30 - 09.00)	JOURNEE AVEC REPAS (09.00 - 17.00)	PERICENTRE SOIR (17.00 - 18.00)
	✓ ✕ 0	✓ ✕ 0	✓ ✕ 0
lun. 25 octobre 2021	0	0	0
mar. 26 octobre 2021	0	0	0
mer. 27 octobre 2021	0	0	0
jeu. 28 octobre 2021	0	0	0
ven. 29 octobre 2021	0	0	0

VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LISTE D'ATTENTE ?

- Il vous suffit d'adresser un mail à la directrice Adjointe du service Enfance Jeunesse : enfance_jeunesse.preseau@orange.fr
- Merci d'indiquer le **nom, prénom de votre enfant**, la **semaine concernée** ainsi que la **commune de résidence**.
- **Vous recevrez une réponse sous quinzaine.**